

DEVENIR ECO-CONSEILLER.ERE DEVENIR FACILITATEUR.RICE EN ECONOMIE CIRCULAIRE

Formation en alternance

Période: janvier 2024 - juin 2025

Durée: » Un tronc commun de 13 jours
+ 4 séminaires résidentiels de 3 jours
+ 8 soirées complémentaires
» 20 jours de cours à option
 > Pratiquer l'éco-conseil
 > Faciliter l'économie circulaire
» 15 heures « à la carte »
» 15 heures d'exercices en e-learning
» 30 heures de travail de groupe
» 25 à 40 jours en intra-entreprise

Lieu: Mundo Namur Rue Nanon, 98
5000 Namur

Pour construire un avenir désirable et vivre sereinement le présent, un virage dans nos façons d'agir et de penser s'impose. Maintenant ! Venez relever avec nous les défis qui se présentent en réponse aux enjeux sociétaux et environnementaux ! Vous aussi, prenez part à la transformation sociétale et accompagnez le changement !

LES OBJECTIFS

En tant que facilitateur.rice ou éco-conseiller.ère, vous serez en mesure de :

- ✓ Repérer les enjeux socio-environnementaux au sein d'une organisation,
- ✓ Développer une communication positive et engageante,
- ✓ Gérer, animer et mobiliser une équipe sur des questions environnementales et d'économie circulaire,
- ✓ Identifier les acteurs clés pour initier un projet environnemental et/ou d'économie circulaire,
- ✓ Mettre en œuvre des outils de gestion environnementale,
- ✓ Piloter un projet interne de développement durable.

LA METHODE

- ✓ Vous assistez à des cours et séminaires, animés par des professionnels de l'environnement, de l'économie circulaire, de la gestion de projet et de la communication, qui combinent théorie, études de cas, exercices pratiques et visites sur site.
- ✓ Vous menez un projet environnemental et/ou d'économie circulaire sur votre lieu de travail, en partenariat avec votre employeur (min. 25 jours).
- ✓ Vous bénéficiez d'un accompagnement individualisé tout au long de la formation.

LES PARTICIPANT.E.S

Vous êtes un groupe de 16 à 24 personnes, en activité professionnelle, titulaires au minimum d'un baccalauréat ou d'une expérience professionnelle équivalente.

Quels projets ont-ils menés ?

Plus de 1.000 éco-conseillers et facilitateurs en économie circulaire se sont déjà formés à l'Institut Eco-Conseil. Ils ont développé des actions concrètes au sein de leur organisation, telles que :

- ✓ Mise en place d'une éco-team,
- ✓ Développement d'un projet pilote en faveur de la biodiversité,
- ✓ Création de colis éco-responsables avec des matériaux réutilisés,
- ✓ Management d'une labellisation environnementale,
- ✓ Mise en œuvre d'un plan d'action public (Plan Maya, Agenda 21...),
- ✓ Création d'un réseau de petite restauration sans emballages jetables.

Retrouvez leurs témoignages sur www.eco-conseil.be et sur notre page



LE PROGRAMME

- > Un tronc commun d'accompagnement du changement sur 25 jours pour :
 - ✓ Cerner les enjeux environnementaux globaux et locaux,
 - ✓ Acquérir une méthode de gestion de projet,
 - ✓ Améliorer ses techniques de communication interpersonnelle,
 - ✓ Animer une équipe et gérer des projets participatifs,
 - ✓ Définir des messages mobilisateurs,
 - ✓ Intégrer des outils de négociation.
- > Des cours à option sur 20 jours pour :
 - ✓ Explorer les différentes portes d'entrées de l'économie circulaire ou les différentes thématiques environnementales,
 - ✓ Appréhender le métier d'éco-conseiller ou de facilitateur en économie circulaire, son rôle, ses limites, son réseau,
 - ✓ Développer une vision systémique des problématiques.
- > Un projet environnemental/d'économie circulaire à mener sur votre lieu de travail, en 180 heures minimum (càd min. 25 jours), pour mettre en oeuvre les connaissances et compétences acquises pendant la formation.
- > Un module « à la carte » pour s'enrichir de lectures, de conférences... liées au métier.
- > Un travail de groupe de 30h
- > Des séances d'intervision, d'échanges et de formalisation de pratiques + 15h d'exercices d'intégration + des séances d'accompagnement individualisé.

INFORMATIONS PRATIQUES

PÉRIODE : Janvier 2024 - Juin 2025

HORAIRES : Les lundis en journée (+ 8 jeudis soir en 2025), 15h d'exercices d'intégration à la maison, 15h « à la carte », 30h de travail de groupe et 4 sessions de trois jours en résidentiel (du jeudi au samedi).

DATES				
	Janvier	15 et 25-26-27 ^(*)	Octobre	7, 14 et 21
	Février	5, 12, 19 et 26	Novembre	4, 14-15-16 ^(*) et 25
	Mars	11, 18 et 25	Décembre	2, 9 et 16
	Avril	8, 15, 22 et 29	Janvier 2025	16 et 30
	Mai	13 et 23-24-25 ^(*)	Février	13 et 27
	Juin	3, 10, 17 et 24	Mars	13 et 27
	Juillet	1, 8 et 15	Avril	10 ^(*) résidentiel
	Août	19 et 26	Mai	15
	Septembre	2, 9, 19-20-21 ^(*) et 30	Juin	12-13-19-20 (Eval.)

CONDITIONS FINANCIÈRES

- ✓ 4.400 € (tarif de soutien) ou 3.800 € (tarif de base)* – tous frais compris
- ✓ Formation agréée par le Congé-éducation payé.

* L'argent ne doit pas être un frein. Les inscriptions au tarif de soutien nous permettent de proposer des places à tarif réduit, après discussion préalable.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Votre inscription sera effective sur acceptation d'un dossier de motivation intégrant un projet pour votre organisation, à remettre à l'Institut Eco-Conseil pour le 8 janvier 2024.

CERTIFICATION

Le certificat d'éco-conseiller.ère/de facilitateur.rice en économie circulaire est délivré au terme d'un processus de validation.

L'orientation « Pratiquer l'éco-conseil » est conforme au décret de la Région wallonne pour la subvention et le maintien d'un éco-conseiller en commune.

CONTACT

Frédéric Lombart, coordinateur de la formation en alternance

frederic.lombart@eco-conseil.be
081/39 06 77

Institut Eco-Conseil
Mundo Namur
Rue Nanon, 98 - 5000 Namur

www.eco-conseil.be

Suivez-nous sur  